



# PRÉFÈTE DE LA CREUSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



Guéret, le 13/11/2020

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Prise en charge des violences conjugales et intra-familiales en Creuse

En Creuse, les partenaires n'ont pas constaté de hausse du nombre de situations de violences conjugales et intra-familiales prises en charge depuis le début de la nouvelle période de confinement. Toutefois, l'État reste très vigilant car le confinement peut être un des facteurs d'exacerbation de ces violences. Les victimes se sentent évidemment très en danger avec un sentiment d'isolement plus important.

**Les forces de l'ordre restent pleinement mobilisées et interviennent pour des missions de secours (Composer le 17 ou le 112 depuis un téléphone portable ; le 114 par sms).** Les victimes et témoins peuvent aussi tchatter avec des policiers ou des gendarmes formés aux violences sexistes et sexuelles sur la plateforme « [arretonslesviolences.gouv.fr](https://arretonslesviolences.gouv.fr) » mise en place par le gouvernement et active 24h/24h et 7j/7j.

Les victimes peuvent également **se rendre en pharmacie pour demander de l'aide et donner l'alerte.** Afin de prendre en charge au plus vite les victimes, les forces de police et de gendarmerie interviendront en urgence pour tout appel provenant des pharmacies.

Par ailleurs, les **structures spécialisées** sont disponibles pour une écoute, un suivi, un accompagnement, essentiellement sur rdv ou par téléphone.

#### Conseil départemental :

Les UTAS sont fermées mais reçoivent sur rdv ou en visite à domicile, de même que l'intervenante sociale spécialisée en violences intra-familiales : **05 44 30 25 02** [oserdemander@creuse.fr](mailto:oserdemander@creuse.fr) (écoute, accompagnement physique dans les démarches, accueil, orientation, aide aux procédures et liens avec les forces de l'ordre et les travailleurs sociaux.)

#### Aravic-France victimes-23 :

Permanence par téléphone ou sur rdv si nécessaire : **05 55 52 39 81** [aravic23@wanadoo.fr](mailto:aravic23@wanadoo.fr) ou retrouver **Aravic-France Victimes 23 sur Facebook** (accueil, écoute, informations sur les droits des victimes, aide dans les démarches, orientation, soutien, accompagnement à n'importe quel moment de la procédure.)

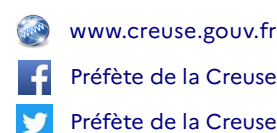
#### Intermède 23 :

Permanence téléphonique ou accueil sur rdv au **05 55 41 73 46** [intermede@comiteaccueilcreusois.fr](mailto:intermede@comiteaccueilcreusois.fr) ou retrouver **Intermède 23 sur Facebook** (accueil de jour anonyme spécialisé pour les femmes victimes de violence ; écoute, accompagnement, soutien.)

## Contact presse

### Cabinet de la Préfète

Maïmouna DIALLO  
Tél. : 05.55.51.58.95 – 06.31.79.06.08  
Courriel. : [maimouna.diallo@creuse.gouv.fr](mailto:maimouna.diallo@creuse.gouv.fr)  
Bureau de la représentation de l'État et  
de la communication interministérielle



**CIDFF (centre d'information sur le droit des femmes et des familles) :**

Permanence téléphonique ou accueil sur rdv au **05 55 52 99 41** ou **07 70 11 31 72** [cidff23@cidff-limousin.org](mailto:cidff23@cidff-limousin.org) (information sur vos droits, juriste formée à l'accueil des femmes victimes de violences, orientation, entretiens par téléphone)

Le CIDFF proposera également des **permanences en supermarché**. Une première permanence aura lieu au Centre Leclerc de Guéret les jeudis après-midi. D'autres permanences, notamment à Aubusson, seront déployées prochainement.

**Les Lieux d'Accueil relais portés par des CCAS (centres communaux d'action sociale) :**

Ils restent disponibles par téléphone ou sur rdv

**Lieu d'accueil relais de Bourgneuf** : 06.31.89.68.07 lundi de 14h à 16h et mercredi de 10h à 12h30

**Lieu d'accueil relais de La Souterraine** : 05.55.63.35.95 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h (accueil, écoute, orientation)

**Durant le confinement, les victimes qui souhaitent quitter le domicile peuvent être mises à l'abri via un hébergement d'urgence**, qui peut être mobilisé directement par les forces de l'ordre ou par les structures citées ci-dessus, **soit en appelant directement le 115 (numéro 24/24)**.

Enfin le **3919**, numéro anonyme et gratuit d'écoute national, destiné aux femmes victimes de violences et à leur entourage ainsi qu'aux professionnels, reste joignable du lundi au samedi de 9h à 19h.

Si vous êtes témoin de violences conjugales ou intra-familiales, réagissez, vous pouvez également contacter ces numéros.